

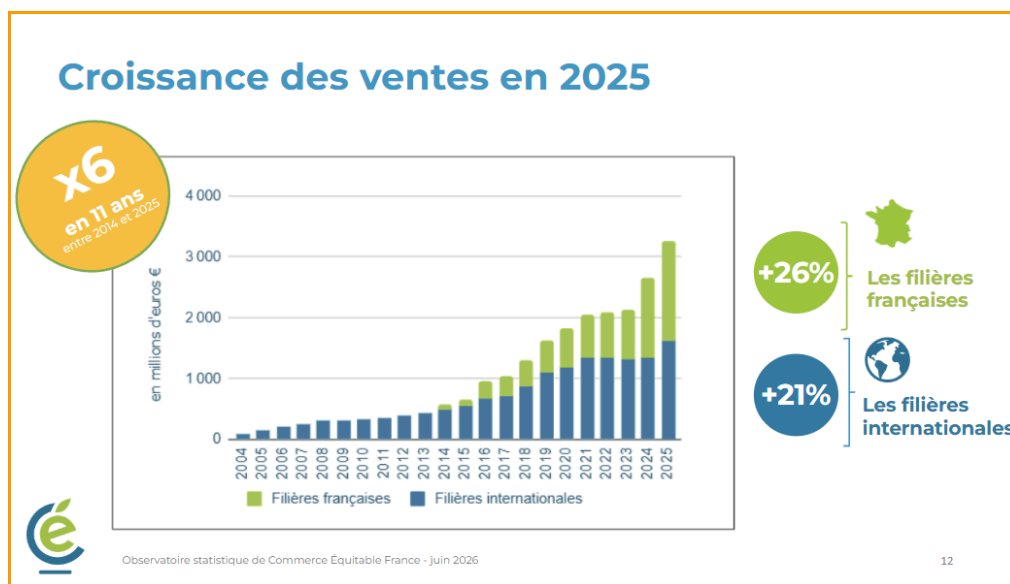
## Commerce Équitable : avec une croissance de +23%, les ventes de produits labélisés dépassent pour la première fois les 3 milliards d'euros

Dans un contexte économique où les ménages multiplient les arbitrages de consommation, le commerce équitable continue de séduire et atteint un niveau de ventes inédit : 3,27 milliards d'euros en 2025, soit une progression de 23 % en un an. Cette dynamique bénéficie aussi bien aux produits équitables issus de l'agriculture française (+26 %) qu'aux produits tropicaux historiques (+21 %), portant désormais ces deux familles à un niveau quasi équivalent : 1,64 milliard d'euros pour les filières françaises et 1,63 milliard d'euros pour les filières tropicales.

### Une dynamique exceptionnelle dans un marché alimentaire globalement atone

Entre 2024 et 2025, les ventes de produits issus du commerce équitable affichent une croissance de +23%, une dynamique exceptionnelle dans un marché alimentaire globalement atone. Selon l'INSEE les prix des produits alimentaires entre 2024 et 2025 ont évolué de +1.2 %<sup>1</sup>. Le marché des produits alimentaires (PGC-FLS) a progressé de +1.8% par rapport à 2024 (soit 140 milliards d'euros), selon les données publiées par NielsenIQ<sup>2</sup>.

Avec 600 marques, 13 000 producteurs agricoles français et plus de 3 millions de familles paysannes dans les pays du Sud impliqués, le commerce équitable s'impose comme l'un des rares relais de croissance de l'agroalimentaire français.



<sup>1</sup> Source INSEE, janvier 2026

<sup>2</sup> [Note de conjoncture grande consommation 2025](#)

## Les chiffres clés du commerce équitable en France

- 8 labels de commerce équitable garantissent la mise en œuvre des engagements définis par la loi ;
- Environ 500 entreprises, essentiellement des PME, engagées dans des filières de commerce équitable ;
- 13 500 références de produits labellisés (contre 3 500 en 2014) ;
- 13 000 producteurs et productrices français·es réunis au sein de 100 organisations paysannes bénéficiant de relations de commerce équitable ;
- Des ventes multipliées par 6 depuis 2014.

## Des produits équitables qui reflètent de plus en plus l'assiette des Français

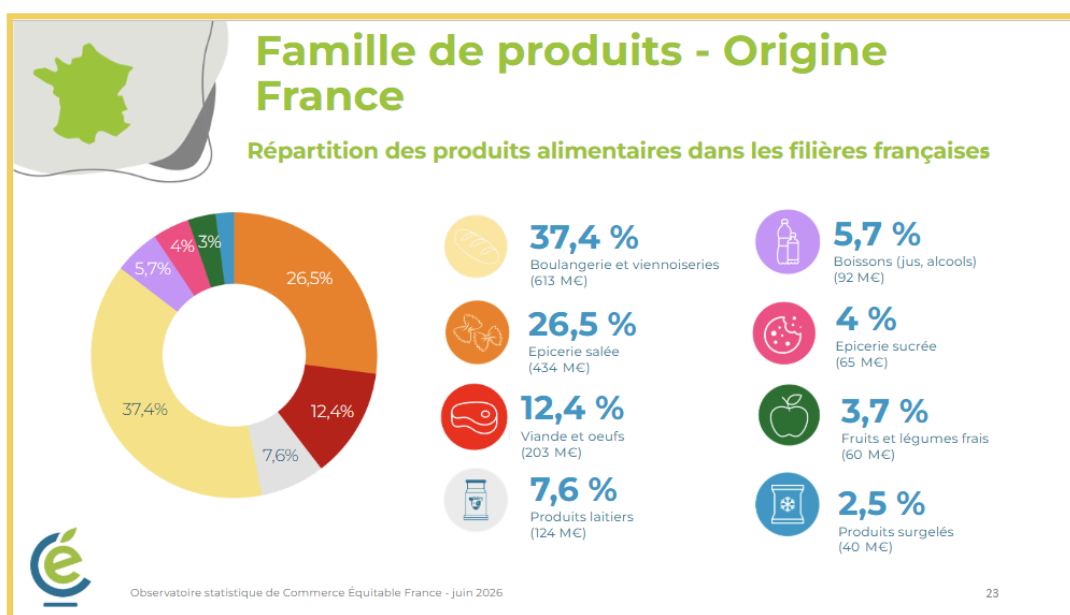
Du petit-déjeuner au dîner, en passant par les pique-niques du week-end, les produits équitables s'invitent désormais dans le quotidien alimentaire des Français, bien au-delà de l'image d'une consommation de niche ou limitée aux produits importés.

Pour la première fois, les produits équitables d'origine française - lait, fruits et légumes, céréales ou encore farines - dépassent légèrement les produits tropicaux historiques tels que le cacao, le thé ou le café.

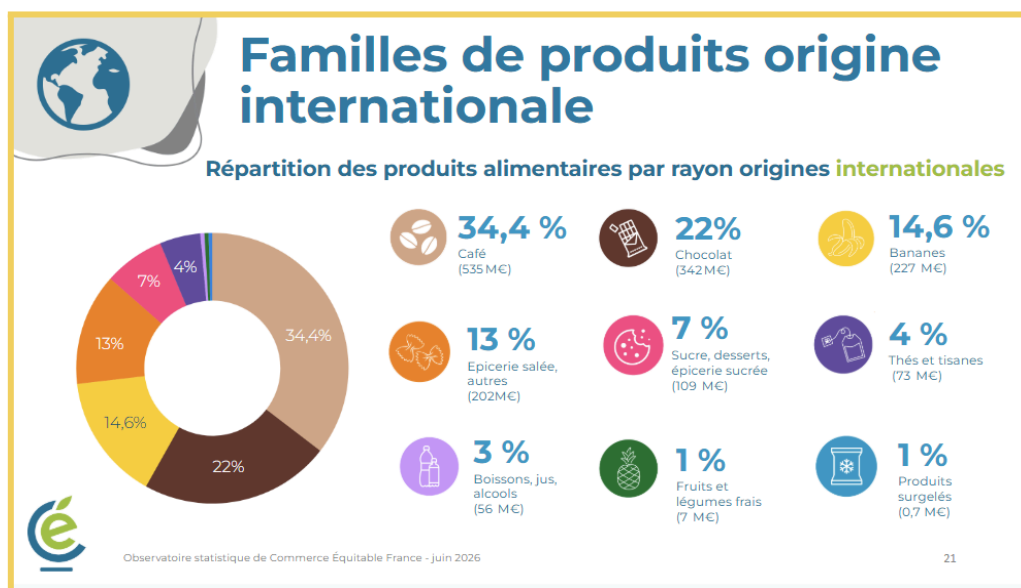
Les deux segments enregistrent une croissance soutenue : +26 % pour les produits issus de l'agriculture française et +21 % pour les filières tropicales. Ils atteignent désormais des niveaux de marché quasiment équivalents, avec 1,64 milliard d'euros pour les filières françaises et 1,63 milliard d'euros pour les filières tropicales.

## Les principales catégories de produits vendues aux conditions du commerce équitable

Pour les produits équitables **Origine France**, la boulangerie et viennoiserie représente la première catégorie (37,4 % des ventes), suivie de l'épicerie salée (26,5 %), de la viande et des œufs (12,4 %), des produits laitiers (7,6 %) et des boissons (5,7 %).



**Du côté des filières tropicales, le café reste le premier produit vendu aux conditions du commerce équitable (34,4 % des ventes), devant le chocolat (22 %) et les bananes (14,6 %).**

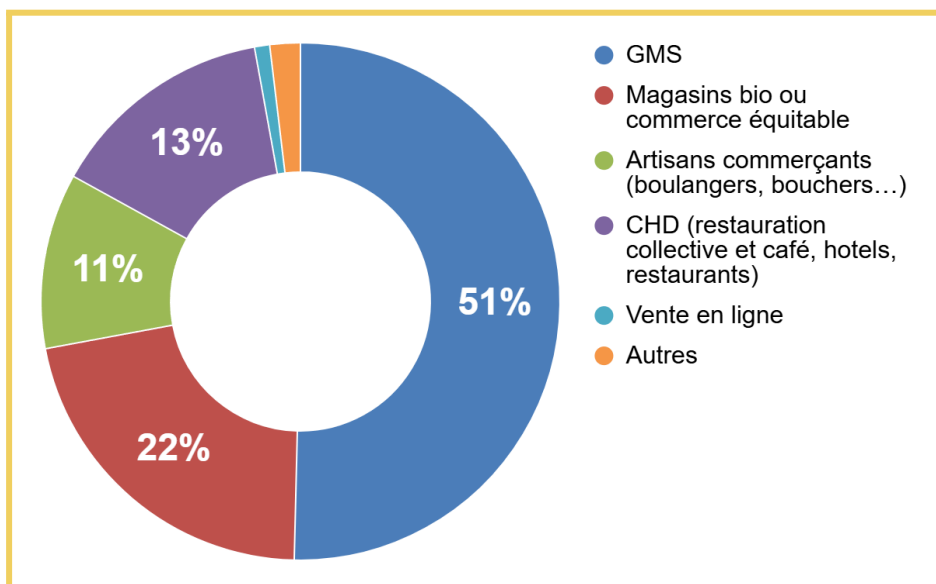


### La GMS en tête des lieux de distribution des produits issus du commerce équitable

Cette année marque un tournant pour la présence du commerce équitable en grande surface. La grande et moyenne distribution (GMS) représente désormais 51 % des ventes de produits labellisés, un plafond qui n'avait jamais été dépassé. En 2024, seules 46 % des ventes de produits équitables s'effectuaient en GMS, soit une croissance de 33 % sur un an en 2025.

La GMS reste par ailleurs le premier circuit de distribution du commerce équitable, devant les magasins bio et spécialisés (22 % des ventes), la restauration collective et hors domicile (13 % et les artisans-commerçants (11 %). La vente en ligne, bien qu'encore marginale (1 % des ventes), bondit de 85 %.

Lieux de ventes toutes filières confondues



## **Les facteurs de croissance du commerce équitable : décryptage en 4 points**

### **1. Un écosystème structurant et des labels de commerce équitable fiables**

Le commerce équitable bénéficie d'un cadre réglementaire reconnu qui sécurise les démarches des entreprises. Les acteurs des filières alimentaires peuvent s'appuyer sur des cahiers des charges exigeants et sur des audits indépendants, qui garantissent la réalité des engagements pris en matière de commerce équitable.

Julie Maisonhute, déléguée générale de Commerce Équitable France, explique : « *Les labels de commerce équitable offrent aux entreprises et aux organisations de producteurs un cadre d'engagement partagé, conforme à la législation française et en phase avec les exigences européennes en matière d'allégations sociales et environnementales.* »

La notoriété croissante des labels de commerce équitable, notamment dans les filières agricoles françaises, constitue également un facteur d'attractivité pour les entreprises agroalimentaires.

### **2. Des entreprises engagées et en confiance**

Dans un contexte économique difficile, le commerce équitable a affiché une croissance de 25 % en 2024, contre 1,8 % pour l'ensemble de l'agroalimentaire. Cette surperformance du commerce équitable a permis de conforter les entreprises qui investissent dans des relations commerciales plus durables avec leurs fournisseurs.

Le dynamisme du secteur repose à la fois sur les marques historiquement engagées dans le commerce équitable et sur de nouveaux acteurs qui adaptent leurs approvisionnements et leurs gammes. Cette diversité de l'offre permet au commerce équitable de toucher un public de plus en plus large.

### **3. Une croissance soutenue dans les 3 principaux lieux de ventes de produits équitables**

Les trois principaux débouchés des produits issus du commerce équitable ont progressé en 2025, contribuant à la croissance globale du secteur.

En grande distribution, les ventes de produits équitables ont augmenté de 35 %. Le rebond de la distribution spécialisée bio a également soutenu le secteur, avec une hausse de 25 % des ventes.

Enfin, la restauration collective publique constitue un relais de croissance prometteur. Portée par les objectifs de la loi EGalim en faveur d'une alimentation plus durable, elle a enregistré une progression de 12 % des ventes de produits équitables dans les circuits de consommation hors domicile.

#### 4. Le Commerce équitable répond aux attentes des français en tant que citoyens et en tant que consommateurs.

Le commerce équitable vise à améliorer les conditions de vie et de rémunération des travailleurs et producteurs les plus vulnérables. Depuis la loi Climat et Résilience de 2021, les filières équitables doivent également intégrer des critères environnementaux et soutenir des modes de production plus durables.

Les enjeux sociaux et climatiques auxquels sont confrontés les agriculteurs se trouvent aujourd'hui au cœur de l'actualité, avec les débats parlementaires sur le projet de loi "d'urgence agricole" et la canicule écrasante que nous traversons - signe de la multiplication des épisodes climatiques extrêmes.

Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable France explique : « *Les agriculteurs et les agricultrices sont en première ligne face au dérèglement climatique. Ils doivent à la fois réduire les émissions de leur activité et s'adapter à des évolutions rapides du climat. Le commerce équitable repose sur un meilleur partage de la valeur au sein des filières afin de leur donner les moyens d'investir dans cette transition écologique désormais urgente et indispensable.* »

Le commerce équitable offre **un contrat social renouvelé** : les entreprises de l'agroalimentaire acceptent de faire plus que le marché et les agriculteurs et les agricultrices s'appuient sur la sécurité économique du commerce équitable pour investir dans la transition écologique. Et si le commerce équitable était notre modèle d'avenir !

#### Éléments de méthodologie

Les données économiques présentées sont issues des travaux de l'Observatoire statistique de Commerce Équitable France, qui compile chaque année les données de ventes de produits garantis par les labels de commerce équitable.



## **Le commerce équitable dans la loi française : un objectif de progrès social décliné en 7 engagements**

Le commerce équitable a vise à assurer le progrès économique et social des travailleurs les plus fragiles au moyen de relations commerciales qui reposent sur sept principes :

1. Des prix rémunérateurs pour les producteurs, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée ;
2. Un partenariat commercial pluriannuel entre producteurs et acheteurs ;
3. Le versement d'un montant supplémentaire pour financer des projets et des dynamiques collectives ;
4. La valorisation de pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, comme l'agroécologie.
5. Une autonomie renforcée des producteurs grâce à des organisations dotées d'une gouvernance démocratique ;
6. La transparence et la traçabilité des filières ;
7. La sensibilisation des consommateurs à des modes de production socialement et écologiquement durables.

### **Contact presse**

#### **Commerce Équitable France**

Lucile Duclaux

06.95.15.12.58

[communication@commerceequitable.org](mailto:communication@commerceequitable.org)